

Projet

associatif

2026 - 2031

“Les Hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts”

Isaac Newton

Le mot du Président



Le dernier projet associatif a pris fin en 2025 ; Le nouveau, toujours sur 5 ans (2026/2031), se met en place mais se veut être dans la continuité du précédent.

Pour chaque projet associatif élaboré, l'Udaf 28 a su, depuis longtemps, s'adapter aux différentes mutations de notre société avec notamment le vieillissement de la population et de manière plus globale une évolution significative des besoins des familles. Ces éléments de contexte constituent la base de chaque projet associatif et nous amène à nous interroger sur nos pratiques et les directions que l'on souhaite prendre.

Ici, je vous invite à découvrir ce document socle de notre projet associatif, conçu collectivement et voulu pragmatique de par ses quatre grandes orientations sur cette prochaine période quinquennale, à savoir :

- 1) Renforcer la communication et l'accessibilité,
- 2) Consolider la qualité et l'éthique de l'accompagnement,
- 3) Développer les compétences et l'attractivité,
- 4) Renforcer les partenariats et innover.

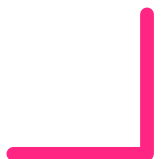
Je mets particulièrement l'accent sur la **COMMUNICATION**, qu'elle soit interne ou externe, horizontale ou verticale ; elle est un lien essentiel dans toutes les actions que nous menons.

Elle est à mon sens l'axe prépondérant de notre projet associatif, celui d'où tout découlera normalement.

Notre rapport à l'information et à l'échange a complètement changé. Il faut s'adapter à cette récente évolution. Être rapporteur exige beaucoup de responsabilités et d'exigences dans la manière de communiquer.

Nous devons intégrer la communication dans toutes nos réflexions pour faire mieux pour faire davantage et, in fine, pour être mieux compris sinon "à quoi servirait-elle ?".

Si cet axe principal est respecté et amélioré, j'ai la conviction que le reste suivra... naturellement !



PRÉAMBULE

Depuis plusieurs années, notre société traverse des mutations importantes : baisse de la natalité, enjeux liés à la transition écologique, augmentation du coût de la vie, accès aux soins qui se complexifie, intensification de la vie numérique et tout cela interroge durablement notre modèle social. À ces constats s'ajoutent des questionnements majeurs en matière d'attractivité des métiers du secteur social et médico-social et une forme de désengagement associatif.

Face à ces transformations, l'Udaf 28 doit plus que jamais s'interroger, s'adapter, se réinventer, s'il le faut, et innover, lorsque ce sera opportun.

Au cours des cinq dernières années, notre institution a su faire preuve de résilience, notamment lors de la période 2020 – 2021 liée à la pandémie du COVID-19. Malgré cela, elle a poursuivi la consolidation de ses missions historiques, le développement de ses services, le renforcement des partenariats et l'évolution de ses pratiques professionnelles, notamment à travers la construction d'une démarche qualité mais aussi par la numérisation et le développement du nomadisme et du télétravail.

Cette période a aussi été fortement marquée par notre projet de déménagement qui a abouti en septembre 2024 et qui acte un tournant important dans la vie de notre association. Ce nouvel outil de travail nous offre d'autres perspectives d'accompagnement ; nous devons en optimiser son usage.

L'ensemble de ces avancées s'inscrit dans la continuité des quatre axes du précédent projet associatif : qualité de l'accompagnement, structuration interne, ouverture partenariale et adaptation aux besoins des familles.

Aujourd'hui, nous souhaitons donner une suite à ces engagements. Notre ambition pour les années 2026 à 2031 est que l'Udaf 28 soit une organisation encore plus ouverte, accessible, innovante et toujours engagée au service des familles du territoire eurélien.

Nous avons le souhait que ce document socle soit notre boussole dans les actions à mener pour les 5 années à venir. Nous savons que nous devons repenser nos fonctionnements et structurer notre démarche qualité afin de la faire vivre et l'intégrer dans nos pratiques au quotidien.

Ce projet associatif est le fruit d'une démarche collective. Salariés, administrateurs et représentants familiaux ont été pleinement associés à sa construction, à travers un questionnaire participatif et des ateliers de co-construction. Cette dynamique témoigne de notre volonté commune de bâtir un projet partagé, vivant et animé par chacun et chacune d'entre nous.

Cette implication collective nous a permis d'échanger sur nos forces, nos atouts, nos axes d'amélioration et nos faiblesses afin de définir ce qu'il nous paraissait important de consolider, développer et entreprendre dans un objectif d'améliorer encore et toujours la qualité de nos accompagnements.

La conclusion de ces échanges a été unanime et nous avons convenu que notre fil conducteur serait :

LA COMMUNICATION, perçue par tous comme le levier stratégique et indispensable de compréhension, de coopération et d'action.

En quelques dates



28/11/1942

En Eure-et-Loir, Une union départementale des associations familiales se constitue par une initiative locale collective regroupant la Fédération des associations de Familles Nombreuses, Famille Rurale et la Corporation paysanne.



03/03/1945

Une ordonnance du Gouvernement crée l'Unaf et les Udaf ayant pour rôle d'être l'interlocuteur unique et indépendant des pouvoirs publics chargé de porter la parole de toutes les familles. L'Udaf 28 modifiera ses statuts en ce sens 5 mois plus tard.



1951

Les pouvoirs publics confient aux Udaf la gestion des tutelles aux prestations familiales.



1995

Les pouvoirs publics confient aux Udaf la gestion de la protection des personnes vulnérables.



2010

L'Udaf se développe... et atteint un effectif de plus de 50 salariés.



2009

Le dispositif d'Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) se met en place.



2007

Des conventions pluriannuelles d'objectifs Unaf - Udaf sont mises en place pour soutenir les Udaf dans les actions menées auprès des familles. Les premières séances de "Café des Parents" ont lieu et les entretiens de Conseil conjugal et familial débutent. La charte de la confidentialité est établie et diffusée.



2005

Grâce à un partenariat avec Action Logement, le service Intervention en économie sociale et budgétaire (IESB) voit le jour.



28/05/2010

Le Conseil Constitutionnel conforte le réseau Unaf - Udaf dans leurs missions d'intérêt général et reconnaît leur statut spécifique de représentant de l'ensemble des familles.



2013

L'action Éducation Affective, Relationnelle et Sexuelle (EARS) débute.



2014

L'Udaf devient gestionnaire de la plateforme du Microcrédit personnel.



2015

Une formation sur la bientraitance est partagée entre salariés et administrateurs.



2019

Nous obtenons la labellisation Point Conseil Budget. Une démarche communication est engagée avec une nouvelle charte graphique et la refonte du site internet.



2018

L'Udaf a désormais sa page Facebook



2017

La fonction de coordination de secteur dans le service PJM est créée.



2016

Le service de Médiation familiale ouvre et nous débutons la Gestion Électronique des Documents.



Septembre 2021

Le service de Médiation animale ouvre.



01/02/2022

Monsieur KUNTZ signe le contrat d'engagement républicain.



2023

Conclusion de la charte de télétravail et Opération "Zéro Papier".



2026

Le Bus des Familles arrive !



2025

C'est les 80 ans de l'Udaf et une journée d'inauguration des locaux est organisée. Le projet "Loge Toit" devient dispositif.



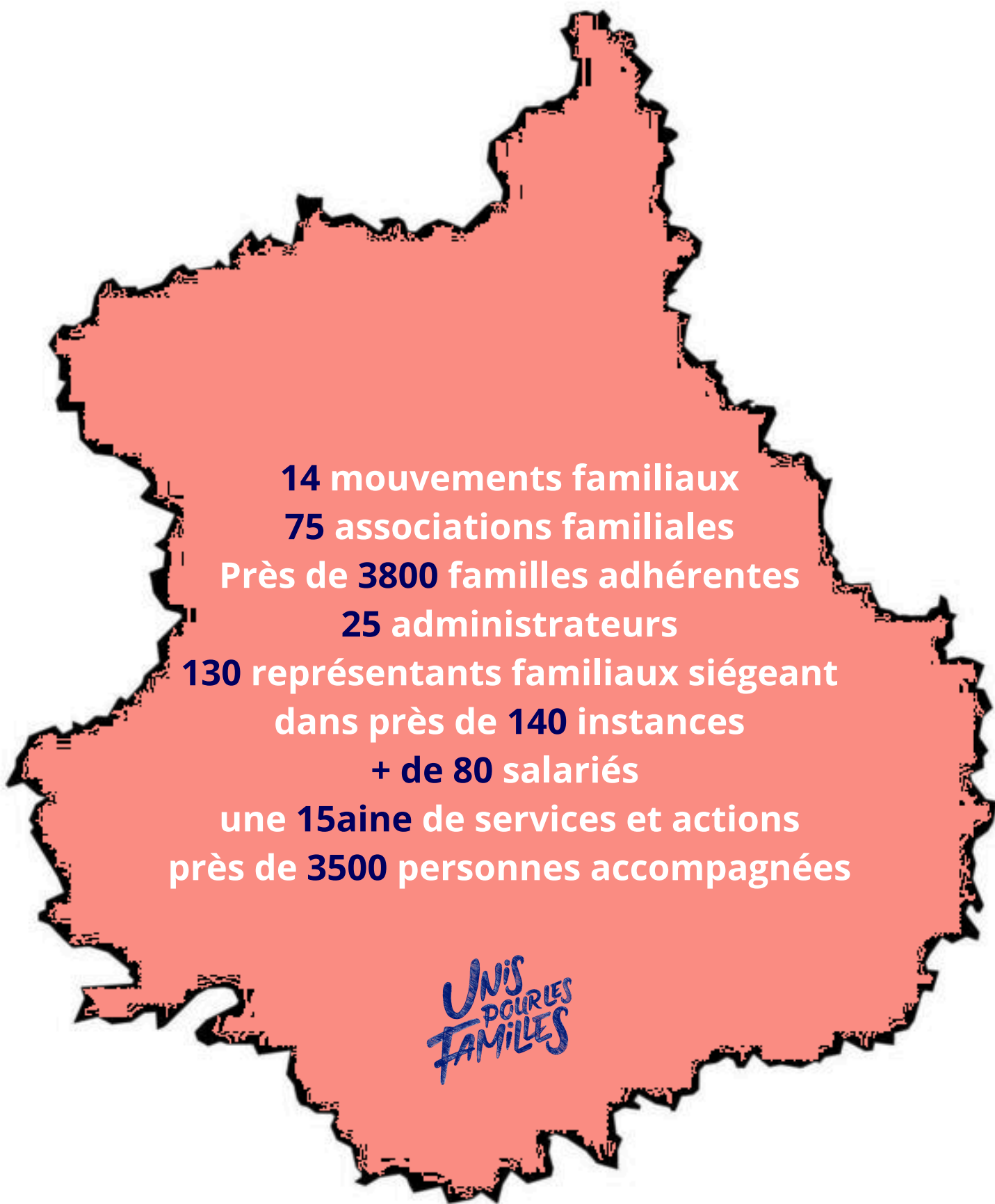
2024

Le projet immobilier "Pichard" se finalise et nous déménageons ! L'Udaf a aussi une page LinkedIn.

i

L'Udaf 28, en 80 ans d'existence, c'est aussi 10 président-es qui se sont succédés.

Plus de 80 ans d'engagement pour les familles



14 mouvements familiaux
75 associations familiales
Près de **3800** familles adhérentes
25 administrateurs
130 représentants familiaux siégeant
dans près de **140** instances
+ de **80** salariés
une **15aine** de services et actions
près de **3500** personnes accompagnées

UNIS
POUR LES
FAMILLES

Notre cadre d'intervention

Association « loi 1901 », à but non lucratif et reconnue d'utilité publique depuis 1945, dont le fonctionnement est régi par :

- Des statuts et un règlement intérieur,
- Un règlement de fonctionnement.

4 missions légales (Article L.211-3 du CASF) :

- DONNER AVIS aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial,
- REPRÉSENTER officiellement l'ensemble des familles,
- GÉRER tout service d'intérêt familial,
- EXERCER devant les juridictions, l'action civile pour défendre les intérêts matériels et moraux des familles.

4 valeurs instituées et partagées :

- solidarité,
- respect,
- tolérance,
- égalité.

4 engagements :

- Lutte contre la maltraitance et pour la bientraitance,
- Amélioration continue des pratiques,
- Promotion de l'autodétermination,
- Accessibilité des services.

+ de 10 agréments, reconnaissances et autorisations pour nous permettre de représenter les familles et développer notre offre de services

- Défense des consommateurs;
- Représentation des usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique ;
- Exercice des représentations et des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées ;
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public ;
- Plateforme départementale du microcrédit personnel ;
- Établissement d'Information, de Consultation ou de Conseil Familial (EICCF) ;
- Espace vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) ;
- Points Conseil Budget ;
- Exercice des activités d'intermédiation locative et gestion locative sociale ;
- Habilitation à délivrer une information auprès des personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique des majeurs.

Notre gouvernance

Assemblée Générale → instance souveraine

Conseil d'Administration → pilotage stratégique

Bureau → suivi opérationnel

Présidence → représentation institutionnelle

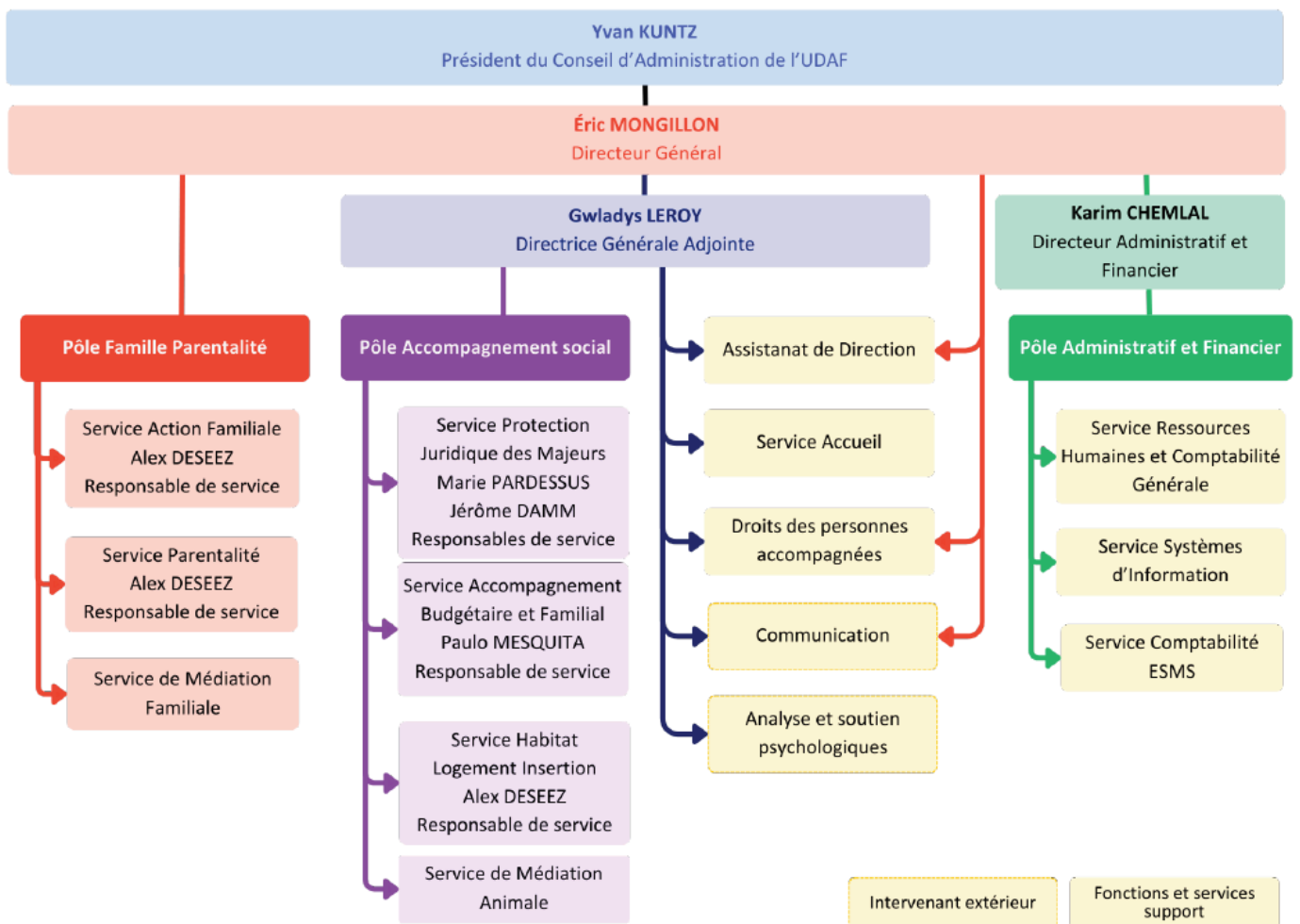
Direction → mise en œuvre des orientations

Commissions internes → espaces de réflexion et de travail

Salariés → Mise en œuvre opérationnelle

→ **Une organisation favorisant la complémentarité entre gouvernance bénévole et expertise professionnelle.**

Organigramme des services



L'Udaf accompagne :



Pour des problématiques telles que la vulnérabilité, la gestion budgétaire, le soutien à la parentalité ou dans les relations intra-familiales, etc.

Pour réaliser ses missions, l'Udaf se compose de **professionnels qualifiés** :

- Délégués à la protection des majeurs,
- Délégués aux prestations familiales,
- Conseillères en Économie Sociale et Familiale,
- Intervenants sociaux,
- Médiateurs familiaux,
- Conseillers conjugaux et familiaux,
- Équicienne.

Soutenus par des :

- Secrétaires,
- Agents comptables
- Coordinateurs.

Avec la présence de **fonctions supports** :

- Agents d'accueil,
- Techniciens informatiques,
- Référente RH,
- Comptable,
- Assistante de direction,
- Référente Droits des Personnes Accompagnées,
- Chargée de communication,
- Psychologue.

L'ensemble de ces professionnels est encadré par **une équipe managériale** :

- Responsables de service,
- Directeurs.

Nos enjeux majeurs : autonomie, inclusion, accès aux droits.

Notre volonté : Renforcer la participation des personnes accompagnées

Nos orientations stratégiques 2026 - 2031

ORIENTATION 1 – RENFORCER LA COMMUNICATION ET L'ACCESSIBILITÉ

ORIENTATION 2 – CONSOLIDER LA QUALITÉ ET L'ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT

ORIENTATION 3 – DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET L'ATTRACTIVITÉ

ORIENTATION 4 – RENFORCER LES PARTENARIATS ET INNOVER

AXE TRANSVERSAL – SÉCURITÉ ET CONFORMITÉ

Objectif :

- Se mettre en conformité face aux risques inhérents à nos activités (Protection des données, cybersécurité et gestion des risques)

Actions principales :

- Constituer une instance pluridisciplinaire autour de ces sujets,
- Mener des actions de sensibilisation auprès des salariés, bénévoles et personnes accompagnées.

Notre méthodologie :

→ En amont du projet :

1 sondage en ligne à destination des salariés et bénévoles : près de **80 répondants**
5 ateliers de co-construction : plus de **40 participants**
1 réunion de synthèse pour définir notre axe principal

→ Suivi et évaluation du projet :

La définition d'un **pilote** assurant la mise en œuvre des actions et leur suivi,
L'élaboration d'**indicateurs** pour chaque action définie,
Un **point d'étape annuel** présenté aux salariés et au Conseil d'Administration,
Un état d'avancement et d'ajustement établi en **2028**,
Un **bilan à fin 2030** pour anticiper le prochain projet dans une démarche de cohérence et de continuité.

ORIENTATION 1 – RENFORCER LA COMMUNICATION ET L'ACCESSIBILITÉ

Objectifs :

- Rendre l'information accessible à tous,
- Valoriser les actions de l'Udaf,
- Développer une culture commune.

Actions principales :

- Développer et diversifier nos supports d'information (FALC, CAA, vidéos),
- Mettre à jour et dynamiser le site internet,
- Formaliser et développer notre communication sur les réseaux sociaux,
- Harmoniser les outils et procédures,
- Organiser des temps d'information internes et externes,
- Donner les moyens à chaque salarié et administrateur pour promouvoir l'Udaf,
- Devenir un lieu d'accueil identifié pour nos partenaires,
- Créer des espaces d'échanges réguliers.

ORIENTATION 2 – CONSOLIDER LA QUALITÉ ET L'ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Objectifs :

- Garantir un accompagnement respectueux et de qualité,
- Prévenir les risques et promouvoir la bientraitance,
- Valoriser l'auto-détermination des personnes accompagnées,
- Faire de l'évaluation HAS, notre guide de référence pour notre démarche d'amélioration continue.

Actions principales :

- Déployer une politique de lutte contre la maltraitance,
- Mener un audit sur notre service d'accueil,
- Développer notre démarche éthique auprès des personnes accompagnées,
- développer des formes d'expression et de participation,
- Optimiser notre documentation avec la méthode des 3U (Utile, Utilisé, Utilisable),
- Construire, animer et suivre un plan d'amélioration continue.

ORIENTATION 3 – DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET L'ATTRACTIVITÉ

Objectifs :

- Renforcer les compétences des équipes,
- Améliorer la qualité de vie au travail,
- Valoriser notre marque employeur.

Actions principales :

- Formaliser les parcours d'intégration des salariés,
- Organiser des temps de sensibilisation (thématiques clés en lien avec nos accompagnements),
- Redonner du sens à la formation,
- Favoriser les échanges interservices ("vis ma vie", forums internes, présentations),
- Rendre visible notre démarche RSE,
- Développer les liens entre salariés et administrateurs (instances partagées, référents administrateurs).

ORIENTATION 4 – RENFORCER LES PARTENARIATS ET INNOVER

Objectifs :

- Développer les coopérations territoriales,
- Répondre aux besoins émergents des familles,
- Redynamiser notre mission de représentation familiale,
- Favoriser l'innovation.

Actions principales :

- Aller régulièrement à la rencontre des associations adhérentes,
- Organiser des portes ouvertes,
- Développer des actions communes avec les partenaires,
- Redéfinir des objectifs quant à notre rôle d'animation des représentants familiaux,
- Entretenir le lien avec notre réseau Unaf - Uraf - Udaf et intensifier nos échanges,
- Mettre en place une veille stratégique,
- Expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement en réponse à des besoins territoriaux identifiés.

UNIS POUR LES FAMILLES

Ce projet associatif 2026-2031 traduit une ambition collective : communiquer pour clarifier et renforcer le rôle de l'Udaf comme acteur incontournable du territoire sur de nombreux aspects, au service des familles.

Il repose sur :


- *Une dynamique participative,*
- *Une volonté d'innovation,*
- *Une exigence de qualité,*
- *Une attention constante portée au projet des personnes accompagnées.*

Sa mise en œuvre nécessitera la participation de tous : administrateurs, salariés, représentants familiaux, partenaires, familles et personnes accompagnées.



 Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure-et-Loir

 contact@udaf28.fr

 02 37 88 13 13

www.udaf28.fr